

4523

A D V I S

1297

DESINTERESSE'
SVR LA CONDVITE
DE MONSEIGNEVR
L E
COADIVTEVR.

A P A R I S.

M. DC. LI.

488

510

1298

A D V I S
DES IN T E R E S S E S
SUR LA CONDAMNATION
DE MONSIEUR
L E
COADJUTEUR.

A P A R I S.

M. DC. LI.

3

ADVIS DES INTERESSEZ

1225/995

sur la conduite de M^R le Coadjuteur.

COMME Paris est diuisé en autant de partis que de familles, i'ay creu que pour reünir les esprits, il ne falloit que faire reflexion sur les choses & l'estat present des affaires. C'est ce qui doit regler les suffrages du peuple, qui se voit à present l'arbitre de sa fortune & de celle de l'Estat.

Tout le monde est d'accord que la source & l'origine de nos maux est le Cardinal Mazarin. Il faut donc voir sans passion & sans interest, qui sont ceux qui ont vigoureulement attaqué ce monstre & qui l'ont défait avec toutes ses forces & tout son venin, afin de reconnoistre nos Libérateurs & nos Heros, & ne pas perdre la memoire de leur vertu sur des soupçons imaginaires & malicieusement inuentez.

Je ne pretends pas faire icy des Eloges & des Panegyriques. Je n'ay esté, graces à Dieu, iusques à present qu'à moy-mesme & à mon pays. Je parleray seulement des choses conuës à toute la France: la verité ne souffre point d'ombres ny de couleurs.

Je prie tous les bõs François de se ressouuenir avec moy de ceux qui ont les premiers rompu nos chaines. Je laisse à part ce qui s'est passé dans le Parlement, la matiere est trop grande pour n'en faire qu'un petit Traitté. Mais de tous les particuliers qui ont assisté la cause publique, ie ne voy personne qui se soit exposé dauantage à l'orage & à la tempeste que Monsieur le Coadjuteur.

Quand on a veu la liberté opprimée par l'emprisonnement de Monsieur de Broussel & des autres Magistrats, l'interest de sa fortune particuliere ny la crainte de la disgrace de la Cour, ne l'empescherent pas de porter ses sentimens iusques dans le Palais Royal, & d'y condamner à la face de la Reine la mauuaise & pernicieuse conduite du Card. Mazarin. Il fut luy seul de tous les Grands du Royaume, qui n'eut point de lasche complaisance, & qui décria ces Conseils violens. Il se jetta dans les interests

489

1329

du Peuple, lors qu'il estoit abandonné, & qu'on faisoit passer pour vn crime la conseruation des Loix de l'Estat.

Il n'eut pas si tost decouvert la conspiration qui se formoit contre Paris par toutes les puissances du Royaume, qu'il chercha les moyens de le defendre. Il demeura au milieu de nous pour courir la mesme fortune, & l'on peut dire que sa vertu & sa generosité ne fortifierent pas seulement nos esprits, elles esbranlerent mesme les plus resoluus du party contraire, & y jetterent ensin la desffiance & le desespoir.

Quand les affaires furent accommodées, il rendit au Roy les respects & les obeysances. Mais bien que toute la France eust deslors retourné à l'idolatrie, & sacrifié comme auparauant au Cardinal Mazarin & à sa fortune, il reuint luy seul de la Cour avec sa pureté. On ne pût iamais l'obliger de rendre à Compiègne, où il fut saluér leurs Majestez, vne visite indifferente au Cardinal. Il ne pût seulement souffrir son visage, c'estoit l'ennemy de l'Estat.

Le Cardinal estant de retour dans Paris, & les interests de Monsieur le Prince ne pouuant plus s'accorder avec ceux de la Cour. Tout le monde scait avec quelle franchise Monsieur le Coadiuteur s'engagea avec luy pour destruire cet infame Ministre, & que si Monsieur le Prince ne se fust point reconcilié il auroit luy mesme defait le corps & non pas l'ombre, qu'il poursuit à present avec tant de pompe & de parade.

Les Princes ayant esté emprisonnez, il n'y auoit plus que Monsieur le Duc d'Orleans qui pouuoit defaire cet ennemy commun. La conioncture des affaires & ses interests particuliers pouuoient balancer son esprit. Neantmoins Monsieur le Coadiuteur ayant eu l'honneur d'approcher son Altesse Royale, il mesnagea si bien cet ouurage, que Monsieur le Prince y a trouué sa liberté, & toute la France la perte & la ruine de son ennemy.

Neantmoins comme si ces illustres & glorieuses actions, qui ont eu tant de fois l'aplaudissement des Peuples, estoient à present des songes, il s'est eleué vne nouuelle

297
1301

uelle Secte parmy nous , qui veut defigurer toutes ces belles veritez , & qui sur les apparences d'un bien , que nous n'auons point encore veu , nous veut faire oublier celuy qu'on nous a desia fait , & nous faire déchirer ceux qui meritent de nous vne veneration eternelle.

Par ce qu'ils publient auoir changé d'inclination , ils veulent aussi que les autres ne soient plus ce qu'ils ont tousiours esté. Que leurs actions passées , qui ont esté tant de fois condamnées par toute la France , soient de fortes assurances de leur bonne conduite à l'aduenir , & qu'une suite de tant de genereux desseins accomplis & acheuez , ne puissent estre la marque de la perseuerance & d'une vertu inebrouable.

En fin l'on veut que Monsieur le Coadiuteur soit Mazarin , qu'il travaille au restablissement de ce malheureux & perfide Ministre. On tasche de persuader qu'il veut monter par là aux honneurs & aux dignitez , & y trouuer sa grandeur & sa fortune. Voyla le langage de certaines gens acheptez , qui a desia surpris tous ceux , qui sans faire reflexion , se sont effrayez du Mazarinisme.

Je ne veux point deffendre Monsieur le Coadiuteur par toutes les actions de sa vie. Elles ont assez decouuert son inclination , & fait connoistre à toute la France qu'il haït naturellement les Tyrans & la Tyrannie. On va rarement contre son propre genie : c'est comme l'eau qui ne remonte iamais contre sa source.

Je me contenteray seulement de faire voir , comme Monsieur le Coadiuteur a vescu depuis ces iniustes soupçons , qu'on a voulu mettre dans l'esprit des Peuples.

Quand Monsieur le Prince se retira de Paris , & qu'il fit proposer dans le Parlement l'esloignement de ceux , qui auoient tousiours esté cōtraires au bien public , & dans les interests du Cardinal , on scait quel fut son aduis , & que la calomnie qu'on auoit preparée deslors contre luy , se destruisit par le seul bruit de sa gloire & de sa reputation.

Lors qu'on a deliberé sur le mariage de Monsieur de Merceur , & sur les intelligences secrettes , que plusieurs personnes auoient eues avec le Cardinal , &

490

avec ceux qui sont dans la faction, il a tousiours suiuy le plus fort aduis qui a esté ouuert dans le Parlement. Il n'a iamais manqué d'occasion d'acheuer vne victoire, à laquelle il n'a pas la moindre part.

Cependant si l'on veut s'arrester à quelque Populasse ramassée, ou à ceux qui sont ialoux de sa gloire, c'est aujourdhuy le seul Mazarin du Royaume. Il abandonne son triomphe, il rend les armes à son ennemy défait & abbatu. De Conquerant il veut deuenir esclau & captif: bref, ce n'est plus Monsieur le Coadiuteur.

Certes, si ce langage se tenoit chez les estrangers qui ont ouy parler de nos affaires & de ceux qui se sont signalés en tant d'illustres rencontres, ils prendroient ce discours pour vne fable, & de quelque legereté dont nous soyons accusez, ils ne pourroient croire que dans vn mesme temps on reuerast la vertu, & qu'on luy fist des iniures publiques.

Mais comme la calomnie ne manque point d'artifices pour defigurer les plus belles actions, on veut que les aduis genereux de Monsieur le Coadiuteur, qui paroissent à la face de la Iustice, ne soient que des dissimulations & des feintes: quoy qu'il soit tousiours semblable à soy-mesme, ce ne sont que des déguisemens & des perfidies. On publie que c'est seulement pour entretenir son credit & sa reputation parmy le Peuple. On veut renuerfer par des imaginations inspirées par ses ennemis, tout l'honneur & la gloire de sa vie.

Si cette sorte d'accusations estoit escoutées, la plus constante vertu seroit tousiours suspecte, il n'y auroit plus de confiance, qui est l'ame de la société ciuile. Nous n'auons point de regle de l'homme de bien que ses actions: Son cœur est reserué à Dieu seul. Et si la charité nous apprend d'auoir tousiours bonne opinion de nostre prochain, nous deuous principalement cette iustice à vne personne, qui est dans le Sacerdoce & dans les premieres dignitez de l'Eglise.

Au reste, quand le peuple n'auroit point, comme il a des gages assurez de la fidelité de Monsieur le Coadju-

999
7303

teur, & qu'on mesurerait ses desseins, comme la plus part de ceux des Grands, par son interest particulier, ou par l'esclat de sa gloire & de sa reputation, on ne voit pas qu'il puisse trouuer ny l'un ny l'autre dans le restablissement du Cardinal Mazarin.

Il perdrait dans un iour tout l'honneur qu'il a acquis depuis tant d'années, & avec tant de peril.

Il ne peut pas aussi esperer son eleuation dans ce funeste retour. Le Cardinal n'a iamais peu souffrir de compaignon ny de Maistre.

Enfin Monsieur le Coadjuteur n'y perdrait pas seulement sa grandeur & sa gloire, il y perdrait mesme sa secreté. Quelle confiance pourroit-il prendre avec un Italien, qui a manqué de foy à toute la terre, qui s'est ioué de la parole Royale, comme de la sienne, & qui fait encore vanité de violer ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré parmy les hommes.

Côme on a donc veu que tous ces bruits se dissipent par la moindre reflexion qu'on pouuoit faire sur la vertu de Monsieur le Coadjuteur, & en considerant mesme ses interests, on s'est aduisé de publier qu'il alloit au Palais Royal, qu'on parloit de le faire Ministre, & de le mettre dans les Conseils du Roy.

Pour moy ie ne suis pas encore si sçauant, ce fait ne m'est pas connu.

Le sçay bien qu'il a paru iusques à present le plus desinteressé de tous les hommes du monde. Qu'il refusa genereusement le Chapeau de Cardinal qu'on luy offrit plusieurs fois pendant le blocus de Paris, afin qu'il ne s'opposast pas si hautement qu'il faisoit aux interests du Ministre, & que la cause du Peuple ne luy fust pas du tout si chere.

On sçait aussi que dans le temps qu'il mesnagea la liberté de Monsieur le Prince, & l'exil du Mazarin au prés de son ALTESSE ROYALE, on luy voulut encore donner le Chapeau, & qu'à diuerses autres fois on luy a offert l'Abbayé d'Ourcan, vne pension de vingt mille liures, & cinquante mil escus d'argent comptant. Tout cela n'a

481

iamais p^t tenter son honneur & sa gloire, il a tousiours mieux aymé qu'on le connust par l'esclat de ses belles actions, que par la grandeur de sa fortune.

Mais quand ce bruit seroit veritable qu'on veut mettre Monsieur le Coadjuteur dans le Ministere, bien qu'il ait declaré hautement plusieurs fois qu'il n'auroit iamais cette pensée, doit-on croire pour cela que Monsieur le Coadjuteur soit dans les interests dn Card. Mazarin.

La condition du Roy & celle de l'Etat seroit bien malheureuse, si tous ceux qui pourront entrer doresnauant dans le Conseil du Roy passoient pour Mazarins. Tout le monde fueroit le seruice du Roy & de l'Etat, comme vne fatalité à sa fortune, parce qu'il n'y a personne qui se vueille charger volontairement de la haine publique.

Je demanderois volontiers à ceux, qui se laissent si facilement surprendre, si, quand le Cardinal a esté chassé, on auoit mis deslors Monsieur le Coadiuteur dans le Conseil, il y eust eu des personnes qui se fussent plaintés de ce digne choix. Au contraire, tout le Peuple auroit crié victoire, & tesmoigné de la ioye dans le public.

D'où vient donc ce changement, vaut il mieux que des Mazarins demeurent aupres du Roy & dans son Conseil, pour fomenter leur vengeance, & entretenir les esprits vlceréz, que ceux qui peuuent guerir la playe, & qui ont tousiours esté dans les interests du Peuple. Nous n'auons combatu que pour cet aduantage, & à present nous ne voulons pas nous en seruir, nous voulons estouffer nôtre triomphe, nous ne connoissons pas que ce sont nos ennemis, qui nous esleuent contre nous mesmes.

Ouy, mais il y a vne autre crainte qui nous saisit. On dit que la Reyne est si fort engagée dans le restablissement du Cardinal, qu'on ne peut s'approcher de la Cour, sans entrer dans les mesmes interests, & dans ses pensées.

L'ay fait voir que Monsieur le Coadiuteur ne pouuoit auoir part à ces engagement, s'il y en auoit encor quelques-vns, qu'il y perdrait sa gloire, sa grandeur, & sa seureté, qui sont les principes de tous nos mouuemens, & de toutes nos actions.

1501
1305

On adibuste, qu'encore que Monsieur le Coadjuteur ne puisse estre dans ce dessein, & qu'on le vueille attirer par des protestations contraires, neantmoins que la Reyne ayant restably l'authorité sous les apparences du bien, & par vn changement agreable au public, il ne pourra resister à ce torrent, il y trouuerra luy-mesme la perte & la ruine.

Le scay bien qu'il n'y a pas trop de confiance dans la Cour, les choses passées peuuent estre le fondemēt d'une iuste & veritable crainte. Mais quoy que les Rois soient puillans, il y a neantmoins des choses qui leur sont impossibles, non pas seulement par cette impossibilité morale, qui regarde routes les choses qui sont contre la bonne foy, contre les bonnes mœurs & contre l'honesteté publique, mais qu'ils veulent encores leur estre impossibles dans l'ordre de la puissance & de l'authorité.

Les Rois ne peuuent rien faire que par la force de leur peuple, ou par l'aduis de leur Conseil. Le peuple resistera tousiours à ce malheureux dessein, & y doit tousiours resister. Pour le Conseil il n'y aura personne qui veille ceder sa place au Cardinal, & qui n'apprehende son retour, principalement n'estait plus composé de ses anciens & veritables amis.

L'on chassera, dit-on, ceux qui s'y opposeront, & leur sort sera sans doubte funeste. Ce n'est donc plus pour l'intereſt public que certaines gens s'esleuent contre Monsieur le Coadjuteur. On dit seulement que le chemin de la Cour est perilleux pour luy, que tout est à craindre, quelques assurances qu'on luy done, de restablir les Loix de l'Estat, & de faire iustice au peuple.

Quoy sur des euenemens incertains, & sur de simples defiances, on ne doit point escouter des propositions salutaires. Ceux qui peuuent bien faire, & qui ont tousiours bien fait, refuseront d'entrer dans les affaires pour empescher la ruyne de l'Estat. Il faut donc tout abandonner au sort & à la fortune, & demeurer tousiours dans

la confusion & dans le desordre. On ne peut faire autre chose (ce me semble, pour contenter le peuple, que de choisir ceux qui ont tousiours defendu ses interests, c'est en cela que consiste toute sa seureté & son repos.

Enfin s'il estoit vray qu'on voulust approcher Monsieur le Coadjuteur de la Cour, & qu'il le jettast dans le peril, dans lequel on dit qu'il s'engage, les plaintes qu'on fait faire contre luy seroient encores plus iniustes. Quoy dans vn temps qu'il se sacrifiroit pour le public, & qu'il hazarderoit sa propre seureté pour inspirer de genereuses maximes & reestabli le bon-heur & la felicité des peuples, seroit-il iuste dans ce temps-là d'attaquer comme l'on fait sa reputation & sa gloire. Il deuoit plustost recevoir des remercimens, des benedictions & des eloges.

Ainsi c'est à nous aujourd'huy à ne point prendre le change & à ne pas esseuer des hommes dont nous ne pourrions pas estre les maistres, comme nous le sommes de ceux qu'on nous veut faire abandonner. Je ne veux accuser personne, ny faire croire que ceux qui ont esté autrefois Mazarins peuuent plustost le deuenir que ceux qui ne l'ont iamais esté. Je ne pretends point non plus rappeler dans les esprits les entreprises faites contre nostre liberté. Je souhaitte de tout mon cœur (quelques grands qu'ayent esté nos maux) que la memoire en soit à iamais enseueleye. Je ne veux pas mesmes que ces nouvelles accusations, quoy que dictées par le Roy mesme, nous rendent suspect le party qu'on veut faire prendre au peuple avec tant de chaleur & d'artifice. Nous deuons suspendre nostre iugement là dessus, puis que le Parlement y delibere. Voyons seulement si dans les grandes maximes, l'Estat y peut trouver sa seureté, & le peuple ses auantages. Il n'y a rien de plus constant dans la Politique, que le credit est tousiours plus dangereux dans la personne des Princes, qu'en celles des particuliers: comme ceux de ce rang-là ont l'ame grande, cette maxime ne reçoit point de distinction. On n'examine point si les Princes ont de bonnes ou de mauuaisés intentions. Leur naissance les

esleue assez sans les esleuer dauantage. C'est pour cela qu'autrefois on ne leur donnoit iamais de Gouvernemens ny de places fortes.

Mais ce qui nous doit encore empescher d'entrer si aueuglement dans les interests de ceux qui nous recherchent auourd'huy avec tant de carresses & de belles protestations, c'est que nous n'y voyons pas la confiance entiere. C'est vne verité qui est tous les iours dans la bouche du peuple, & qu'il connoist à ses despens que les Princes sont tousiours leurs affaires, & non pas celles du public.

On dit mesme que ceux qui nous promettent auourd'huy de belles choses pour nous engager avec eux, les ont promises autre fois, & qu'ils ne les ont pas tenuës.

La renommée a publié que dès le commencement de nos affaires, & auparauant le blocus de Paris, ils auoient promis à quelques vns qu'ils seroient nos Protecteurs, cependant on les vit incontinent apres, à la teste des troupes ennemies.

Leurs inclinations, ou plustost leurs interests ayant changé quatre ou cinq mois apres la Paix faite, ils nous eschapperent bientoist & à grand nombre de personnes illustres, qui s'estoient genereusement vnis au dessein qu'ils auoient fait paroistre avec beaucoup d'éclat. Pour auoir fraternisé quelque temps avec nous, ils ne nous furent pas dans la suite plus fauorables, ils tascherent de faire perir nos Libérateurs & nos Heros par des voyes toutes contraires à nos mœurs, & à nostre franchise.

Depuis qu'ils sont sortis de prison, ils n'en ont pas fait meilleur visage à ceux qui auoient le plus trauaillé à leur liberté, au contraire, ils les ont persecutez. Ils n'ont pas craint de releuer en public les conseils qu'ils auoient demandé avec instance, & qu'on leur auoit donnez avec la sincerité du cœur.

Ils ne semblent pas desnier absolument dans la Réponse qu'ils ont faite à l'Escrit du Roy, n'auoir rien sçeu du changement de Conseil qui fut fait à Pasques dernier, mais qu'ils n'y auoient pas entierement résisté. Cepen-

Moult

2021 1207
 dant ils n'en communiquèrent rien à son Altesse Royale, à laquelle ils paroïssent joints d'intérêt, & qui leur avoit fait tant de graces & rendu de si bons offices, Au contraire, ils luy protesterent avec serment, estre eux mesmes surpris de ce changement, & n'en avoient jamais eu aucune connoissance: Ainsi comparans les soupçons de part & d'autre, nous verrons que ceux qu'ils nous veulent donner de nos anciens amis, sont bien moindres que ceux que nous pouvons prendre de leur conduite. De confiance, nous n'en pouvons avoir du tout, c'est bastir sur un sable mouvant, & sur des esperances incertaines.

Que peut on donc faire dans ce combat d'esprits, à quoy peut on se résoudre. Cela n'est pas difficile, ils disent tous qu'ils veulent faire le bien, Monsieur le Prince n'a qu'à s'vnir pour cela. La diuision n'en est pas la marque, il n'y a rien qui engendre l'amitié comme la conformité des inclinations & des sentimens.

Ouy, mais ce bien ne se peut faire que dans les Conseils du Roy, c'est le centre de la fortune publique, Monsieur le Prince n'y peut trouver de seureté.

En peut on imaginer d'autres que celles qui luy ont esté desia baillees. La parole du Roy, de la Reyne, de Monsieur le Duc d'Orleans, enregistrée au Parlement, les Chambres assemblées.

Tout cela n'est rien dit on, Combien de fois a-t'on manqué à des parolles plus solempnelles, on se iouë tous les iours des Ordonnances des trois Estats, & des Declarations verifiées.

Cependant le peuple ny le Parlement, dont Monsieur le Prince reconnoist mieux qu'il ne faisoit autrefois l'autorité, ne luy peuvent pas faire donner d'autres assurances. Il ne demande pas pour ostages des places fortes & des Gouvernemens de Prouince, il en a assez. Si on manque à la parole, il peut attendre du Parlement & du Peuple, le mesme secours qu'il en a desia receu.

Mais il vaut bien mieux ne tenter point la fortune.

Monsieur

1005

1309

Monsieur le Prince demande seulement qu'on le laisse en repos dans Paris, il pretend qu'il y peut bien demeurer sans voir le Roy.

Pour moy ie croy que cela est absolument contraire à l'authorité Royale, au credit & à la reputation de l'Estat.

Le Connestable de Montmorency s'estant retiré de la Cour, changea mesme la face de la maison qu'il choysit à lors pour sa retraite, par ce qu'elle estoit tournée du costé de Paris, croyant qu'un sujet ne pouvoit point soutenir le visage de son Prince irrité, ny regarder seulement le lieu de son séjour & de sa demeure. Ce grand homme voulut que ses respects parussent mesme dans les choses inanimées, & que la figure & la forme de son Palais fussent des témoignages publics & eternels de sa submission.

Outre cela, le credit de l'Estat qui en est toute la force, ne se peut conseruer dans cette diuision. Tous les Estrangers considereront avec nous Monsieur le Prince dans Paris marcher dans les rues, faire rencontre du Roy dans les lieux publics, & à la face de toute la terre, sans pourtant aller à la Cour. Quelque innocent que soit Monsieur le Prince, il n'y a pas un de nos voisins, qui faisant reflexion sur cette demarche, ne se persuade aysement qu'il y a deux partis dans l'Estat, ou vne extreme foiblesse dans l'authorité & le gouvernement, qui sont deux choses tres perilleuses.

Il faut donc que Monsieur le Prince sorte de Paris, il ne peut surmonter ses deffiances. Et cependant s'il sort de Paris, il est à craindre, dit on, qu'il ne fasse la guerre ciuile.

C'est faire tort à Monsieur le Prince de faire ce iugement de luy, il ayme trop son pays, il ayme trop sa reputation & sa gloire, pour nous armer contre nous-mesmes, & pour nous conlommer entierement par vne guerre ciuile. Ces pensées funestes sont bien esloignées d'un grand Prince comme il est, il ayme bien mieux defaire les ennemis de l'Estat que deschirer sa Patrie & ses Citoyens.

Mais on ne sçait pas quelquefois où se peut porter un

484

Prince irrité, les soupçons faux ou veritables font les mesmes impressions sur l'esprit. Chacun croit auoir la Iustice de son costé, & se pouuoir seruir de toutes sortes de moyens pour la deffendre.

Si nous estions reduits à ces deux extremitez, il seroit bien plus à craindre que le Roy estant mescontent de Paris, qui maintiendrait vn sujet contre luy, qui luy doit encore plus de submission que personne, parce qu'il doit l'exemple aux autres, ne s'en retirast ensin luy mesme, & que cette retraite fust plus dangereuse pour nous que la retraite de Monsieur le Prince.

Il est vray, dira-t'on, que la volonté du Roy est, que tout le monde demeure sous la protection des Loix & de la Iustice. Nostre Monarchie est libre, la violence y a tousiours esté condamnée.

Ce n'est point aussi vne violence qu'on fait à Monsieur le Prince de desirer de luy qu'il aille voir le Roy. Ce sont les Loix fondamentales de l'Estat qui luy obligent, le Parlement l'a mesme ordonné. Les Princes ne sont pas comme des particuliers, il faut necessairement qu'ils soient à la Cour, ou qu'ils en soient esloignez à cause des soupçons & des ombrages.

Qu'auons nous donc à faire dans cette malheureuse conjoncture? Nous n'auons qu'à suiure nostre pointe, à acheuer la perte du Cardinal, si l'on croit qu'elle ne soit pas toute entiere. l'abhore le Mazarin plus que personne, & si l'en estois creu, on feroit sa figure comme celle des

Monstres, qui ont deserté des pays tous entiers, & qu'on porte dans les prieres publiques pour remercier Dieu, de ce qu'il nous en a deliurez, & afin que l'horreur qu'on en doit auoir passe ainsi dans tous les siecles.

Mais ce n'est pas seulement où se doiuent porter nos pensées, nous deuons redoubler nos efforts pour faire changer le Conseil du Roy, qui est la source seconde de nos biens ou de nos maux, & pour faire chasser ceux qui restent qui sont suspects au public, & que l'on maintient par des artifices secrets, pendant qu'on en chasse d'autres, qui n'estoient pas plus meschans ny plus perfides.

Nous devons aussi employer tous nos soins pour obtenir au commencement de la Majorité vne Chambre de Justice composée des plus seueres Magistrats du Royaume, & qu'on y confisque sans distinction le corps & les biens de ceux, qui ont si insolemment volé le Roy & le public.

On dit que Monsieur le Prince nous promet toutes ces belles choses.

Le secours de Monsieur le Prince n'est point necessaire pour cela. Il ne nous faut point tant de Chefs. Nous devons nous ressouvenir que nous auons pensé perir dans le blocus de Paris pour auoir trop de Generaux. Les interests des Grands sont bien differens de ceux du peuple.

Et de fait, ayant leu avec attention la Responce de Monsieur le Prince à l'Escrit du Roy, il semble qu'il demande toute autre chose, il y a vn endroit qui peut iustement augmenter nos deffiances. Il proteste qu'il n'entrera point au Palais Royal, qu'il n'ira point à la Cour, tant qu'on mettra des gens dans le Conseil contre son consentement.

Si ie ne scauois que cet article a esté mis dans la Responce de Monsieur le Prince contre le sentiment d'vne personne d'erudition & de merite, ie croirois que ce seroit vne augmentatiõ de l'Imprimeur, ou de celuy qui l'auroit descrite. *Monsieur le Prince n'entrera point dans le Conseil tant qu'on y mettra des gens contre son consentement.* C'est donc tout de bon, (comme a dit son premier Manifeste) que M^r le Prince veut estre aujour d'huy luy seul l'Arbitre & le Moderateur de l'Estat. Cette protestation est vne irreconciliation jurée avec la Cour. Tellemēt que si nous entrons dans ses interests, quelque bon Conseil que le Roy choisisse à sa Majorité, & quād il prendroit les plus gens de bien du Royaume, il faudra nous y opposer avec M^r le Prince, & nous priuer ainsi d'vn bien que nous attendons avec tant d'impacience, & sans lequel l'authorité s'en va perduë, & peut-estre la Monarchie.

Peut il estre auantageux pour nous d'autoriser les clameurs de certaines petites gens qui ne demādent que

le desordre, d'aplaudir à vne reuendeuse des Halles, qu'on produit comme vne femme mysterieuse, parce quelle est la plus hardie & la plus insolente de son quartier. Vou-lons nous assister de nos forces vn nommé P E S C H E, & luy fournir des moyens d'acheuer l'attentat & le par-ricide qu'il commença Lundy dernier en la personne de nostre Prelat & de nostre Pere.

Nous scauons bien que M^r le Prince deteste ces actions sacrileges, & qu'il les a condamnées publiquement. Ce-pendant comme son mécontentement augmente mal-gré luy, l'audace & la remerité de ces perfides & de ces-malheureux, les Loix seront biē encore plus impuissantes, si nous escoutons fauorablement, cōme on a fait depuis quelques iours des fausses & ridicules impressions qu'ils veulent jeter dans le Peuple. Ils feront perir incōtinent nos plus illustres Citoyens, & passer pour Mazarins tous ceux qui seront contraires à leur dessein, ou qui n'auront pas l'honneur des bonnes graces de Monsieur le Prince.

Si le Peuple est sage, il ne doit point encore prendre par-ty, s'il veut attendre, il sera par ce moyen maistre de sa fortune. Il fuiuera ceux qui feront le bien & qui luy ren-dront Iustice. Mais il faut vn bien de durée, & ne se laisser pas surprendre par vne fausse lueur. Voila mon sentiment que i'ay voulu donner au Public pour le détromper. Il se peut faire que ie me trompe moy-mesme, si cela est ie seray fort aise que quelqu'vn m'en aduertisse, ie ne suis point jaloux de mes sentimens, ie me renderay bien-tost aux leurs, i'en fais dès à present ma declaration solempnelle.

F I N.